

COMPAGNIE GENDARMERIE

UNITE  
Brigadede  
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

19-6-80

CODE UNITE  
05519

PROCÈS-VERBAL N° 1122 80

N° PIÈCE  
1N° FEUILLET  
1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Observation d'un objet non identifié (O.V.N.I.)

80306522

CODÉ

NOUS SOUSSIGNÉ(S) L. C. Adjudant-Chef, O.P.J.  
A. J. -M. et R. J., gendarmes A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 du code de procédure pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Vingt, Juin mil neuf cent quatre vingt, à Onze heures quarante cinq, nous sommes avisés téléphoniquement par Mme B. O. ans, sans profession, demeurant à " commune de ( ) que deux de ses enfants, J. et J. -M., ainsi qu'elle même, ont vu la veille entre 21 heures 50 et 23 heures 35, un objet volant non identifié.

## - ENQUÊTE -

---A 14 heures, nous nous rendons à son domicile où nous sommes reçus par elle-même

---Madame B. O., déclare avoir été appelée par son fils J. qui voyait un "phénomène", elle-même l'a aperçu, dans les derniers instants de l'observation.

---Il s'agit d'un objet volant, silencieux, de forme ovale, émettant des clignotements de couleur rouge et orange. Il y avait également une grosse lumière jaune au milieu de l'appareil, lorsque les clignotements sur les côtés, s'éteignaient. Il a disparu en direction de la zone industrielle de , vers le Sud, venant du Nord-Est. La hauteur et la vitesse ne peuvent être précisées, par Mme B. , qui ajoute avoir vu un fait semblable l'an dernier. (Pièce n°2).

---A 18 h 35, B. J. ans, écolier, demeurant chez ses parents, qui a été le principal témoin de l'observation de l'objet volant non identifié, nous a confirmé les dires de sa mère, concernant la description et l'observation de l'engin, il a eu très peur. Il ne peut nous dire si l'engin observé très haut dans le ciel. Les faits se sont produits entre 23 heures 30 et 24 heures. (Pièce n° 3)

---Le 26.6.1980, à notre Brigade, B. J. -M. déclare avoir observé un phénomène, le même soir, mais une heure plus tôt, vers 22 h 30 et un peu différent de celui vu par sa mère et son frère J. L'engin était en forme de poire, vertical, de couleur jaune vif, brillant, il a disparu derrière les nuages, mais en direction du Nord. Le lendemain il en a parlé avec son frère J. et visiblement, il ne s'agit pas du même engin. (Pièce n° 4).

---Nous avons contacté au cours de nos différents services, plusieurs personnes demeurant à " et d'autres à proximité de la Zone Industrielle de , mais aucune autre personne ne semble avoir vu le phénomène décrit par la famille B.

---De même, aucune personne ne s'est présentée à notre brigade pour signaler de tels faits.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

DESTINATAIRES

 2  
  
  
 1

M. LE MINISTRE DES ARMÉES, DIRECTION  
DE LA GENDARMERIE, et de la JUSTICE.  
MILITAIRE, Bureau emploi renseignements  
section opérations.

LE 11 Juillet 1980

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

SIGNATURE



PIECE N° 1122/1- FEUILLET N° 2

--- La famille B , demeure au lieu dit " " commune de ( ), depuis plusieurs années ( ).  
--- M. B , exerce la profession de maçon, son épouse s'emploie à élever leurs sept enfants.  
--- Cette famille ne s'est pas fait remarquer jusqu'à présent.

--- Les témoins ont demandé à ce que l'enquête soit discrète ne voulant pas se faire remarquer.

MENTION: Lors de l'observation, les conditions météorologiques étaient les suivantes (renseignements pris auprès de la météorologie Nationale à .)  
- Ciel couvert, avec éclaircies, pas de précipitation et vents très faibles de l'ordre de 15 km/heure Ouest NORD Ouest sur .

--- Les faits n'ont pas été signalés par message.

Fait et clos à , le 22.7.1980

L'Adjudant-Chef L  
O.P.J.

Le Gendarme A  
A.P.J.

Le gendarme R  
A.P.J.

DESTINATAIRES:

- 1- à M. le PREFET et à .
- 2- à M. le PROCUREUR de la REPUBLIQUE à .
- 3- à M. le GENERAL, commandant la Région Aérienne A .
- 4 et 5 à M. le MINISTRE des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi, Renseignements, section Opérations.
- 6- à M. le GENERAL, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à .
- 7- à M. le GENERAL, Commandant la Légion de Gendarmerie du A .
- 8- Aux archives.

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITE  
Brigade

P.V N° 1123 / 1980

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

13  
AFFAIRE

née L

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE B, C, née L (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt Juin Mil neuf Cent quatre Vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), L, C, Adjudant-Chef, Officier de police Judiciaire.  
A, Gendarme, Agent de Police Judiciaire.  
R, J, Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

VU LES ARTICLES 16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,  
Le 20/06/1980 à 16 heures 15, entendons à son domicile:

née L

I, B, C, née le / ( )  
Fille des feus A, et de G L M, de nationalité  
française, sans profession, et demeurant à, commune de  
( ), qui nous déclare:

DECLARATION: Hier soir, vers 23 heures 35, 23 heures 40, mon fils  
J, âgé de ans, dont la chambre se trouve au Sud-Ouest de la maison  
m'a soudain appelé en ces termes: "Maman, maman, cours vite ce que je vois  
dans le ciel". Je suis immédiatement sortie et j'ai regardé dans la direc-  
tion indiquée, vers le Sud, et j'ai vu dans le ciel, presque à la limi-  
te des peupliers masquant l'horizon un objet volant, d'une forme ovale,  
dont je ne puis indiquer avec exactitude la taille.  
Cet engin émettait des clignotements de couleur rouge et orange.  
Cela s'éteignait et se rallumait quand les petites lumières s'étei-  
gnaient, une grosse lumière jaune s'allumait au milieu de l'appareil.  
Je n'ai vu l'engin que très peu de temps, car il a disparu derrière  
les peupliers, au-dessus de la zone industrielle.  
Mon fils était très impressionné par la chose qu'il a beaucoup mieux  
vu que moi. Il m'a même précisé que la lumière jaune avait illuminé sa  
chambre.

Hier soir, il y avait des nuages et on ne voyait pas les étoiles. La  
visibilité était bonne. Il y avait un vent léger. Le temps était assez  
lourd avec des sautes de température.

Je dois vous dire, que l'année dernière, début Juillet, j'avais été  
témoin, vers 22 heures 30, 23 heures, du passage dans le ciel d'un  
objet volant identique à celui que j'ai vu hier soir; à la seule diffé-  
rence qu'il venait en sens contraire (Sud-Ouest-Nord). Pour se déplacer,  
il faisait une succession d'arcs de cercle.

Je suis formelle, hier soir, l'engin n'émettait absolument aucun  
bruit, il en était de même l'année dernière, en Juillet. A cette époque  
je n'avais rien dit à personne, si ce n'est à mon mari et à mes enfants  
aînés, qui m'avaient conseillé de ne rien dire pour éviter de nous faire  
moquer de nous. Le phénomène s'étant à nouveau reproduit, je vous en ai  
informés. L'année dernière, il n'y avait que moi qui avait vu cela, alors  
que cette fois-ci, en plus de mon fils J et de moi même, mon autre  
fils J qui a 12 ans et demi l'a également vu; mais pour ce der-  
nier, s'était beaucoup plus tôt, vers 21 heures 50. L'ayant interrogé sur  
le fait, il m'a rapporté que l'engin ne semblait pas bouger. Il était  
lumineux et de même couleur que celui qui a été vu un peu plus tard.

Le 20/06/1980 à 16 heures 45. lecture faite par moi de la déclara-

Deux mots  
rayés nuls.

un mot rajouté

s'allumait

B.O.

Pièce n° 2 , Feuille n° 2.

-tion ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

Les enquêteurs.

GROUPEMENT

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXXXX~~

UNITÉ

Brigade

P.V N° 1122 / 1980.

## PROCÈS-VERBAL

## D'AUDITION

de témoin

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

(témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt Juin mil neuf cent quatre vingt,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), L , C , adjudant-chef,

~~XXXXXXXXXXXX~~ RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de notre brigade à 18 heures 15, entendons:

-B \_\_\_\_\_, J: \_\_\_\_\_, ans, scolaire, demeurant à  
( ), " " , né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_,  
qui déclare:

""-Hier soir 19 Juin 1980, vers minuit moins le quart, minuit moins dix, je me trouvais dans ma chambre, allongé sur mon lit, occupé à écouter des disques. La lumière était éteinte. Cette chambre est éclairée par une fenêtre qui donne sur mon jardin, côté sud-Ouest, les volets n'étaient pas fermés, par contre la fenêtre était fermée, mais les rideaux sont transparents. Machinalement je comptais les barreaux de l'échelle qui était appuyée contre le mur de ma chambre. C'est à ce moment que j'ai vu une lumière qui arrivait sur le côté de la maison (côté Nord-Ouest). Au moment où elle arrivait à hauteur de la fenêtre, sa longueur était de la moitié de la fenêtre. C'était assez haut dans le ciel et par rapport à l'endroit où je me trouvais (couché sur mon lit), sensiblement à la moitié de la fenêtre.-----  
Sur le moment, j'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'une voiture, puis après réflexion, j'ai pensé qu'il n'y avait pas de route de ce côté. J'ai fixé mon attention sur l'apparition et j'ai parfaitement vu qu'il s'agissait d'un engin de forme triangulaire qui était éclairé de la façon suivante: la base était éclairée en jaune constamment, chacun des côtés était éclairé par des clignotants disposés ainsi: un jaune, un rouge et ainsi de suite. Au sommet, il y avait comme un girphare qui ne tournait pas et qui émettait une lumière rouge lorsque les lumières des côtés arrivaient au sommet. Je dois dire que la lumière du sommet était beaucoup plus importante que celles des côtés.-----  
Au moment où l'engin arrivait après ma fenêtre, c'est-à-dire au moment où le mur le cachait à ma vue, je me suis levé aussitôt, j'ai appelé ma mère qui se trouvait dans la cuisine, afin qu'elle vienne voir ce que j'avais vu. Je suis sorti avec ma mère, et nous ne l'avons vu que deux ou trois secondes au plus, car il arrivait derrière les peupliers qui masquent la ligne d'horizon du côté Sud-Est. Au moment où il a disparu, les clignotants fonctionnaient toujours, et la dernière vision que j'ai eue de cet engin c'est l'allumage de la plus grosse lumière.-----  
J'ai eu très peur. Je précise que cet engin allait vite et qu'il ne faisait aucun bruit. Le ciel était blanc et il n'y avait pas d'étoiles. Je crois qu'il y avait très peu de vent.-----

Au point de vue longueur, l'engin pouvait mesurer 60 à 70 cm de long, je suis incapable de dire s'il était haut dans le ciel, je veux dire loin. Ce que je vous ai dit là est la stricte vérité.

-----  
Mon frère J -M m'a dit avoir vu l'engin vers dix heures du soir, c'est-à-dire avant moi.-----

Le 20 Juin 1980, à 18 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

1'OPJ

GROUPEMENT

COMPAGNIE 905500000000

de ( )

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 1112 / 19 80

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

de terrain.

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

, J -M (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR, Le Vingt Six Juin Mil neuf Cent quatre Vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J -M, Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

VOUS LES ARTICLES

20 &amp; 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

Le 26/06/1980 à 18 heures 20, entendons au bureau de notre Brigade: J -M, né le à , fils de et de O, L, de nationalité française, ans demeurant chez ses parents à " ", commune de ( ), qui nous déclare:

DECLARATION: "Le 19 Juin 1980, vers 22 heures 30, environ, je me trouvais dans ma chambre, et je m'apprêtais à fermer mes volets pour me coucher ensuite. Ma fenêtre de chambre donne sur le Nord. J'ai donc aperçu une forme, un genre de cloche ou de grosse poire, de couleur jaune vif, brillant, par rapport au ciel qui était couvert ce soir-là, et même très nuageux. Je ne puis dire s'il s'agit d'un engin, mais ce dont je suis sûr, c'est que ce n'est ni un avion, ni un hélicoptère, ni un parachute. A mon avis, c'est une chose qui n'existe pas sur la terre. Cela ne bougeait pas, ne faisait aucun bruit. C'était assez loin, proche de l'horizon. Ensuite, au bout de dix minutes environ, ce phénomène a commencé à disparaître derrière les nuages et je ne l'ai plus revu ensuite. Après cette observation, j'ai fermé mes volets, et je me suis couché. Le lendemain, au déjeuner de midi, j'en ai parlé avec toute la famille j'ai appris que J avait également quelque chose mais d'une forme différente. Lorsque j'ai vu cette forme, je n'ai pas eu peur. Pour moi je suis sûr que ce n'est pas du même engin ou phénomène dont il s'agit. Lorsque j'ai vu cela, il y avait un peu de vent, et la nuit était très que tombé. C'est la première fois que je vois une chose comme cela dans le ciel. Je ne puis dire de quelles dimensions il était. Je précise également que contrairement à ce qu'a vu J, l'engin que j'ai aperçu n'avait pas de lumières clignotantes. Le 26/06/1980 à 18 heures 30, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

L'A.P.J.